

# FRAP

En cas de demande urgente ou sensible concernant la propreté urbaine, les Aubagnais peuvent contacter la Force Rapide Action Propreté. Avec l'assurance d'une réactivité certaine.

Depuis mars 2015, la Ville s'est dotée d'un nouveau dispositif à même de régler de manière plus réactive et plus rapide les dysfonctionnements importants constatés sur l'espace public.

En cas de demande urgente, telle qu'un conteneur renversé ou des branches d'arbre représentant un danger ou une gêne pour la circulation et les piétons, un dépôt sauvage d'encombrants, la présence d'animaux morts sur la voie publique, des débris de verre devant les écoles, un abribus vandalisé, des grilles bouchées occasionnant des débordements..., les citoyens peuvent désormais contacter la FRAP, au 0800 00 66 23, du lundi au samedi.



## CONTACT

### SERVICE TECHNIQUE

#### FRAP

 0800 00 66 23

3

 [VOIR LA FICHE](#)